

Département de la Corrèze
Commune de SAINT AUGUSTIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-74

Séance du 27 septembre 2023

Date de convocation :
18 septembre 2023

Membres en exercice : 10
Présents : 9
Représentés : 1
Votants : 10
Exprimés : 10
Votes Pour : 10
Vote Contre : 0

Le 27 septembre 2023 à 19H00, le Conseil Municipal de Saint Augustin, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Marcel AUBOIROUX

Présents : Mrs Auboiroux, Broussolle, Leclerc, Bouillon, Martinie, Maison, Mmes Monédière, Bénesteau, Géraudie.

Absents : Mme Bourzeix (a donné pouvoir à Marcel Auboiroux)

Lucile Bénesteau a été désigné(e) secrétaire de séance.

OBJET : Modification du tableau des emplois

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 18 juin 2021, le Maire propose à l'assemblée pour une bonne organisation des services :

- l'augmentation du poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 29 heures 50 hebdomadaires

Le tableau des emplois est modifié à compter du 1^{er} septembre 2023

Le Maire.
M. AUBOIROUX



TABLEAU DES EMPLOIS

AU 1^{er} septembre 2023

<u>FILIERE</u>	<u>CADRE D'EMPLOI ET GRADE</u>	<u>NB HEURE</u>	<u>EFFECTIF</u>
Administrative	Adjoint Administratif principal de 2^{ème} classe	35 h/ Semaine	1
Technique	Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe	35 h/ Semaine	1
Technique	Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe	29 h 50/ Semaine	1

**Le Maire
M. AUBOIROUX**

